



Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 17 juin 2010)

Kenneth Blackman (Porte-parole Adjoint ONUCI) : Messieurs, bienvenue au point de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire qui s'est délocalisée cette semaine à Guibéroua en raison de la 10^{ème} édition des Journées de l'ONUCI.

Guibéroua ferme la première série des Journées de l'ONUCI. Il y en a eu dix à travers les différentes parties de la Côte d'Ivoire. L'édition de Guibéroua a commencé hier avec les consultations médicales qui ont été visitées par plus de 400 personnes. Plus de 400 personnes ont participé hier aux consultations médicales. La délégation de l'ONUCI qui est venue d'Abidjan a ensuite fait une visite de courtoisie au Préfet de région à Gagnoa et puis après, elle a eu une rencontre avec les autorités préfectorales, autorités administratives et politiques de Guibéroua. Je tiens à préciser que la délégation est dirigée par M. Abou Moussa qui est le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Tout à l'heure il y aura un forum avec la population. Dans l'après-midi, on montrera deux films : l'un sur les droits de l'homme et l'autre sur la politique de Tolérance Zéro des abus et de l'exploitation sexuelle de l'ONU. Demain, il y aura le volet sportif et culturel des journées. Donc, pendant la matinée il y aura un cross suivi d'un match de football et dans l'après-midi, un concert ; le tout pour la paix.

L'ONUCI salue le lancement du processus d'encasernement des membres des FAFN qui a commencé à Korhogo cette semaine et la mission encourage les parties concernées à faire avancer ce processus. La mission encourage également les parties ivoiriennes à poursuivre leurs efforts pour que le contentieux sur la liste électorale provisoire démarre pour qu'au but les élections attendues par tous puissent avoir lieu. Dans le cadre de son soutien aux efforts visant à promouvoir la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, l'ONUCI, en partenariat avec le groupe sectoriel Protection et Consolidation de la Paix, a organisé une rencontre intercommunautaire dans la région de Grand-Béréby, plus précisément dans le village de Grand-Djourou. Des représentants des diverses communautés qui vivent dans cette localité participent à la rencontre qui a commencé lundi 14 juin et qui continuera jusqu'au 25 juin. Le groupe sectoriel Protection et Consolidation de la Paix est une structure qui réunit l'ONUCI, des agences de l'ONU, des ONG internationales et des Ministères du gouvernement. Il est dirigé par le Haut Commissariat pour les Réfugiés. Aussi dans le domaine de la cohésion sociale, l'ONUCI sera à Baco dans le Denguélé aujourd'hui. Et ce sera pour une rencontre intercommunale de discussion entre éleveurs et agriculteurs pour aplanir les incompréhensions qui ont donné lieu à des actes de violence, il n'y a pas tellement longtemps. Le dialogue a pris le dessus et il faut renforcer cela de façon à ce que ce dialogue et la tolérance deviennent des acquis.

En cette période de Coupe du Monde, l'ONUCI organise des projections publiques pour les populations dans diverses villes : Adzopé, Daloa, Divo, Bondoukou,

Bouaké, Korhogo, Odienné et Séguéla, jusque là. Ces projections donnent aux populations l'occasion de vivre ensemble les exploits de leurs vedettes dont bien sûr les éléphants. En même temps, c'est une plate-forme qui permet à la mission onusienne de transmettre des messages de paix et de sensibiliser les populations en faveur d'un environnement électoral apaisé, en faveur de la non-violence, en faveur des droits des enfants parce que en ce moment on célèbre l'enfant africain. Donc, il en sera ainsi jusqu'à la fin de cette compétition. Concernant le programme Sport & paix que mène l'ONUCI, il y aura un tournoi de football pour la paix le 18 juin dans le département d'Adzopé et ce sera suivi d'un tournoi similaire à Facobly. Ce tournoi est prévu le 22 juin.

Enfin, l'ONUCI va participer aux cérémonies de célébration de la Résolution 1820 des Nations Unies qui auront lieu le 19 juin à Toumodi. Et on va y participer aux côtés des autorités nationales ivoiriennes. L'ONUCI et les Nations Unies, d'une manière générale, accordent une importance prioritaire aux questions liées au genre, aux questions liées à la lutte contre la violence à l'encontre des femmes et la jouissance par tous, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles des droits humains fondamentaux. Et c'est cela qui explique notre présence à Toumodi. Je vous remercie. Si vous avez des questions, je vais y répondre.

Marius Danganpkan (Correspondant Notre Voie à Gagnoa) : Monsieur le Porte-parole adjoint de l'ONUCI, malgré vos efforts de communication, nombre d'Ivoiriens n'arrivent toujours pas à comprendre quelles sont les missions réelles de l'ONUCI en Côte d'Ivoire. Est-ce que vous pouvez revenir sur les missions de l'ONUCI en Côte d'Ivoire ?

KB : Merci Marius. Je vais résumer très schématiquement notre mission, surtout que cette mission a changé légèrement depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou. Donc, je vais dire quelle est notre mission depuis la signature de l'Accord. L'essentiel de notre mission, c'est de soutenir la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou dans tous les volets, que ce soit au niveau du processus électoral, que ce soit au niveau du processus de désarmement, que ce soit au niveau d'autres aspects du processus de Ouagadougou et c'est dans cette optique que on fournit une assistance technique, une assistance logistique et même une assistance au niveau de la sécurité par rapport à la mise en œuvre de l'accord. Donc schématiquement, voilà l'essentiel de notre mandat en ce qui concerne le soutien à ce processus.

Nestor Zagadou (Radio Guibéroua) : Vous avez parlé tout à l'heure de l'encasernement qui a démarré cette semaine à Korhogo ; qu'est-ce que l'ONUCI en Côte d'Ivoire fait pour la réussite de cet encasernement ?

KB : Il faut qu'on revienne un peu en arrière. Je ne sais pas si vous vous rappelez qu'il était question de réhabilitation des sites où les gens allaient être encasernés. L'ONUCI a contribué à la réhabilitation de ces sites. L'ONU d'une manière générale contribue également, a contribué financièrement à ce processus. En ce qui concerne la préparation de tout ce qui se rapporte au DDR, tant la division DDR de l'ONUCI que la section militaire, la force militaire de l'ONUCI participent de manière continue aux cotés des autorités ivoiriennes, aux cotés aussi des Forces Nouvelles et la Licorne aux préparatifs qui ont mené à ce que vous avez vu et on continuera à soutenir ce processus. On a également lancé à travers la voix de monsieur Abou Moussa, un appel pour que ceux qui doivent contribuer au financement du reste du processus le fassent en même temps. Donc, j'élargie un peu. On a fait beaucoup de travail pour essayer d'amener les gens qui sont concernés par ce processus global à faire autre chose. On parle de désarmement des cœurs et on a préparé un projet, un programme de 1000 microprojets pour encourager les personnes qui avant avaient des armes à faire autre chose, à faire des activités rémunératrices qui leur

enlèvent l'envie d'aller après prendre les armes et ce projet, ce programme est en cours.

Alexandre Koffi (Radio Catholique, Gagnoa) : Vous avez parlé tantôt de la résolution 1820 qui sera célébrée à Toumodi. Que renferme la résolution 1820 dont vous parliez ?

KB : Oui, cette résolution est une résolution contre la violence à l'encontre des femmes. Donc la résolution engage tous les Etats à œuvrer pour l'élimination de ce genre de violences.

Guy Lozo (Correspondant Soir Info à Gagnoa) : Ma question est à deux volets. Le premier volet, c'est que le 15, pour revenir sur la question de l'encasernement, nous attendions 1000 ex-combattants qui devaient rejoindre la nouvelle armée et 500 ont répondu présent à l'appel. Nous voudrions savoir pourquoi les 500 autres ne sont pas arrivés pour rassurer la population. Deuxième volet, la mission de l'ONUCI, c'est d'accompagner les Ivoiriens à retrouver la paix entière mais cette paix ne pourra passer que par les élections. Nous voudrions savoir si ces élections là sont possibles cette année 2010.

KB : Ok. Par rapport au nombre de personnes qui devaient être encasernées et le nombre qui est arrivé effectivement, je ne saurais pas vous dire pourquoi une partie ne serait pas arrivée. Ce que je pense avoir compris, c'est que l'encasernement débutait cette semaine. Ce qui ne voulait pas dire que tout le monde serait là en même temps. Mais, comme j'ai dit, je ne peux pas vous dire exactement pourquoi, si tout le monde n'est pas arrivé, pourquoi cela s'est passé. Pour les élections, vous savez, c'est une question intéressante. Si c'est possible ? Tout est possible. Mais je crois qu'avant de pouvoir parler de la faisabilité d'une échéance, il faut avoir la liste définitive. Une fois qu'on aura cette liste, il serait beaucoup plus aisé de dire si oui ou non, une échéance est faisable. Mais pour le moment, moi je ne peux pas vous le dire.

Gnaoré David (Correspondant L'Expression à Gagnoa) : Quelle est la position de l'ONUCI sur l'ouverture très prochaine du contentieux sur la liste dite blanche, puisque cette liste là avait déjà été certifiée par l'ONUCI elle-même. Deuxième volet de ma question, pourquoi avoir choisi Guibéroua. Quel est l'objectif que l'ONUCI vise en choisissant Guibéroua pour les journées ?

KB : Je vais commencer par la deuxième. L'ONUCI a fait des forums dans plusieurs parties de la Côte d'Ivoire pour expliquer son mandat et puis dans un deuxième temps, pour encourager les gens à participer à l'effort de paix. Par la suite, on s'est focalisé surtout sur l'adhésion et la participation de tout le monde à un environnement électoral apaisé. On ne peut pas aller partout. Mais on essaie de couvrir autant de parties du pays que possible. Là où on a fait des forums, on n'a pas fait les journées. Guibéroua était un des endroits où on n'était pas allés. Donc, tout comme Alépé, qui avait été laissé pour compte, on a choisi de venir à Guibéroua pour être à la rencontre des populations. Par rapport à votre première question, je crois qu'il y a eu beaucoup d'intérêt, beaucoup de malentendus à ce sujet. Je suis content que vous me donniez l'occasion d'expliquer. Ce que le Représentant spécial a dit, que la liste est hautement crédible et cela est en rapport avec la mission qu'il avait reçu du Conseil de sécurité. Il y a des choses qu'il doit certifier explicitement, mais il y a des aspects du processus qu'il faut qu'il certifie implicitement. En ce qui concerne la certification explicite, il doit certifier la liste définitive. Mais pour le reste du processus qui mène à cette liste, il faut qu'il voie si oui ou non ce qui est fait, est conforme aux normes qui ont été établies et qui ont été établies aussi de concert entre les parties. Donc, lorsqu'il a parlé de la liste

provisoire, ce qu'il voulait dire, c'est que cette liste provisoire a été établie conformément à la procédure qui avait été établie par les parties. Mais cela ne voulait pas dire que la liste était infaillible. Par ce qu'il y a le contentieux et le principe du contentieux a été accepté par tout le monde. Donc, si une liste est infaillible, on ne peut pas admettre le contentieux. J'espère que ça a clarifié un peu. Encore une question.

Alain Kpako, Nord Sud : Tout à l'heure, vous avez parlé de la résolution de l'ONU faisant état de la non-violence à l'égard des femmes alors que nous savons que, chaque fois, qu'il y a la guerre, les premières victimes, c'e sont les femmes, mais aussi les enfants. Pourquoi cette discrimination ? Et vous n'ajoutez pas les enfants dans cette résolution ?

KB : Il n'y a pas de discrimination. Je pense que, et je pourrais vous le partager après, je pense qu'il y a énormément de résolutions qui traitent des droits de l'enfant et qui traitent de la violence faite à l'encontre des enfants. Il y a des résolutions qui se rapportent au travail des enfants par exemple. Donc, les enfants ne sont pas oubliés. Il ya plusieurs résolutions qui se rapportent aux droits des enfants. Merci bien. Une dernière question.

Père Nzeyma (Responsable de la Radio catholique, Le Relais de Gagnoa): Nous savons qu'au début de la guerre à Bouaké, l'église a beaucoup souffert compte tenu du déplacement massif des populations qui venaient se réfugier dans nos paroisses, dans nos églises. Je voulais savoir ce que l'ONUCI a fait pour aider l'église pour soutenir toute cette population qui s'est déplacée. Par ce qu'au niveau de l'église, nous avons essayé de nous organiser pour subvenir aux besoins de ces quelques personnes qui se sont réfugiées dans nos paroisses. Mais au niveau de l'instance internationale, je ne sais pas ce que l'ONUCI a fait. Donc vous allez nous faire le point. Si jamais ça n'a pas été fait, qu'est ce que vous envisagez faire pour aider ou soulager ces populations qui se sont certainement déplacées, puisque l'église continue de supporter.

KB : Je crois que cette question dépasse un peu le cadre du mandat de l'ONUCI et se rapporte plutôt à l'ONU d'une manière générale et des organisations connexes telles que l'OIM. Et je crois qu'il y a des instances de l'ONU et aussi de l'OIM qui ont été très actives en ce qui concerne l'aide aux déplacés de guerre pour les aider à retourner dans leurs localités d'origine. Et l'ONUCI, à travers sa Force, et aussi à travers, je crois que c'est l'un de ses bataillons, je ne me rappelle plus lequel, a participé à la sécurisation et au transport des déplacés qui rentraient chez eux. Je ne peux pas vous dire exactement ce que d'autres instances de l'ONU ont fait pour les déplacés. Mais je crois que c'est une question à explorer. Si on pose cette question dans une autre conférence de presse, je serai en mesure d'y répondre. Merci. Merci infiniment. J'aurais bien voulu rester un peu plus avec vous, mais on a d'autres contraintes qui nous obligent de partir. Bonne continuation et je vous invite au forum.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Kenneth Blackman, Porte-parole a.i,
Tél. : +225-06203392 ; Portable : + 225-08071584 ; Fax : +225-06203320
Email: kenneth@un.org.

<http://www.onuci.org>

